

Quelques observations concernant le vol des oiseaux.

a) Transformation artificielle de la surface alaire.

Au mois de mai, j'observais sur le perré du Jardin anglais à Genève une Mouette rieuse adulte en noces dont un «vivisectionniste»? avait rogné les ailes à la longueur des grandes couvertures, de telle façon qu'elles avaient des dimensions comparables à celles des ailes du Vanneau huppé, c.-à-d. que les 100 cm. envergure de la Mouette avaient été réduits aux 70 cm. de celle du Vanneau; la largeur de 14 cm. étant la même et le poids de 250 grammes identique. Cependant le vol qui n'était plus celui de la Rieuse n'était cependant pas celui du Vanneau; l'ablation partielle des rémiges primaires, ablation qui avait diminué d'environ un cinquième la surface portante enlevait au vol de l'oiseau cette réaction qui lui donne la grâce et le moelleux en faisant rebondir le corps comme une balle élastique; il donnait l'impression que ce dernier était soulevé comme un poids transporté par l'oiseau d'un vol sec et rapide d'un point à un autre distant de 300 à 500 m. en ligne droite, en prenant le départ depuis un endroit élevé au-dessus de l'eau. Il ne se posait pas sur l'eau d'où il n'aurait pu repartir, mais il savait se faire porter par le vent.

b) Utilisation des Palmatures comme gouvernail de profondeur.

Dans leur ouvrage «der Vogelflug»¹⁾ les Drs Stolpe et Zimmer de Berlin montrent par un intéressant diagramme statique comment l'oiseau se sert de sa queue pour changer de direction en altitude. J'ai eu l'occasion de constater que pour cette manœuvre certains oiseaux utilisaient leurs pattes palmées.

1) Le 17 nov. 1932, un Plongeon arctique (*Colymbus arcticus L.*)²⁾ fait plusieurs fois le tour de la rade de Genève à une cinquantaine de mètres au-dessus de l'eau puis étalant subitement ses pattes de chaque côté de la queue il tombe presque verticalement et disparaît dans l'eau qu'il a touchée avec sa poitrine en produisant une forte rejaillissure (fig. C).

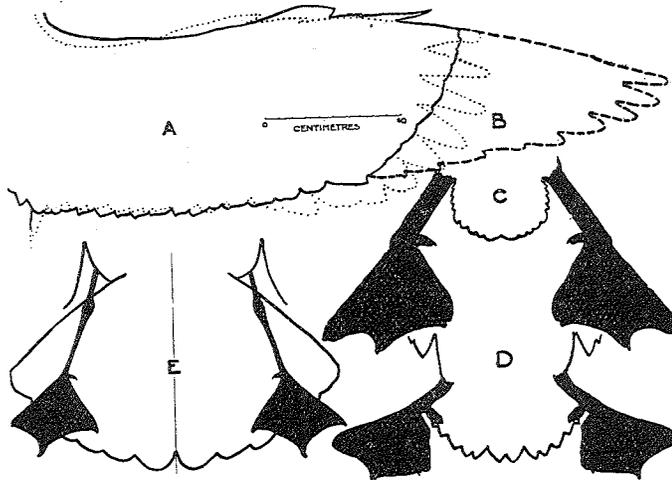
2) En novembre 1938, un mâle de Fuligule morillon (*Nyroca fuligula L.*) passe au-dessus de la jetée à une cinquantaine de mètres en l'air et à une vitesse d'au moins cent kilomètres à l'heure. Il étale alors brusquement ses palmes de chaque côté de la queue ce qui lui fait piquer une tête sous un angle de 45°, il les referme, puis il continue par un vol au ras de l'eau (fig. D).

3) Un troisième cas concerne deux Goelands bruns (*Larus fuscus L.*) adultes qui le 11 sept. 1924, planaient contre vent du N—E

¹⁾ Stolpe Dr. Max und Zimmer Dr. Karl: Der Vogelflug. Akadem. Verlagsgesellschaft Leipzig 1939, p. 119, Abb. 114.

²⁾ Poncey R., Journal Observ. Port Genève 1932 in Alauda No. 2, 1933, p. 175.

d'environ 15 km. au-dessus de la Station ornithologique du Port de Genève. Ils restaient sur place mais tenaient leurs belles palmes jaunes largement étalées. Les voyant par dessous je ne pus me rendre compte des mouvements en profondeur (fig. E). R. Poncy.



- A: Trait plein, partie conservée de l'aile de la Rieuse.
 Trait ponctué, aile comparée du Vanneau.
 B: Trait pointillé, partie coupée de l'aile de la Rieuse.
 C: Palmes du Plongeon D du Morillon E du Goeland brun.

(Tracés extraits des silhouettes de 189 espèces d'oiseaux de la Faune Suisse dessinées de 1913 à 1939 par R. Poncy.)

Ein neuer Eichelhäher in der Schweiz ¹⁾

In dem Artikel «Kurze Mitteilung über die systematische Stellung der schweizerischen Elstern», der im Ornith. Beob., XXXVI (1938/39, H. 2/3) erschienen ist, habe ich auf Seite 31 erwähnt, dass in der Schweiz sicher auch die südeuropäische Form *Garrulus glandarius albipectus* Kleinschm. vorkomme. Nun hatte Herr A. Witzig die Freundlichkeit, mir einen weiblichen Häher vom 25. Oktober 1938 aus der Gegend von Lugano zuzusenden, der nach meiner Untersuchung der Subspezies *albipectus* zugewiesen werden muss. Sein Gewicht betrug 158 gr., seine Masse waren folgende: L. 352, F. 175, Sch. 154, Schnabel 32 (22) und Lauf 44 mm. Der Balg kam in die Sammlung des Kgl. Ungarischen Ornitholog. Institutes und erhielt die Kontrollnummer 3641. Bis heute hatte ich Gelegenheit, drei Eichelhäher, die im Kanton Tessin erlegt wurden, zu untersuchen. Alle drei gehörten aber einem andern Typus an. Das eine Exemplar war ein *G. gl. glan-*

¹⁾ Diesen Beitrag vermittelte uns Herr Dr. W. Knopfli, Zürich.